

# Groupe politique «Valeurs et Gouvernance» Conseillers municipaux d'opposition à Annecy-le-Vieux

## Communiqué de Presse

### Enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme

Le groupe « Valeurs & Gouvernance » souhaite rappeler à tous les ancileviens qu'il est primordial de venir s'exprimer avant le 11 février 2011 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune. « Rédigez votre point de vue et déposez-le auprès du commissaire-enquêteur en mairie. La démocratie, comme la liberté de la presse, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ». Nous déplorons le subterfuge d'une consultation pourtant obligatoire de la population, car à nos yeux elle n'a pas eu lieu. Nos nombreuses remarques n'ont pas été intégrées et, comme nous invitons les ancileviens à le faire, nous avons déposé un courrier argumenté.

Nous pensons que ce projet n'est pas abouti et avons voté contre son approbation lors du conseil municipal du 30 avril 2010. Plusieurs points doivent interpeller les ancileviens soucieux de préserver leur cadre de vie :

Presqu'île et plage d'Albigny-Petit Port : La plage d'Albigny doit rester un lieu populaire, où habitants et visiteurs peuvent venir se ressourcer, dans un cadre naturel préservé. C'est la vocation première de ce secteur emblématique d'Annecy-le-Vieux et elle doit être clairement affichée dans ce PLU. Le classement proposé vise, de façon pemicieuse, à prioriser un tourisme d'affaire, revendiquant une clientèle très aisée. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre qu'un éventuel centre des congrès ne sera rapidement pas compatible avec la fréquentation populaire massive de cette plage gratuite. Cet espace naturel doit être préservé des constructions et les 8 hectares détenus par la municipalité derrière l'avenue du Petit Port affectés à une renaturation intelligente, intégrant commerces et loisirs, pour réaffirmer l'identité de rivage lacustre de ce site d'exception. Le zonage dans le PLU proposé doit clairement écarter toute création de complexe hôtelier, contraire à l'esprit de la loi littoral.

Le retour masqué de la voie de la Barallaz : Ce projet était apparu dans le POS en 2002 sous la fallacieuse dénomination « d'allée de Parc ». Il avait été écarté par le tribunal administratif en 2005, grâce à la pugnacité et la vigilance de plusieurs associations. Le projet revient, tel un sournois serpent de mer, avec la dénomination de voie d'accès à l'improbable et polémique patinoire olympique. Pour parer ce coup de Jamac, sans se laisser aveugler par la controversée candidature aux JO, il est proposé de définir un emplacement réservé à ce seul usage. La solution la plus efficace reste l'abandon pur et simple du projet, qui détruirait encore un espace naturel d'exception, par ailleurs corridor écologique structurant.

1000 logements sur les Illettes, sans équipement public, en partie sur une zone classée à risques en 2009 : Nous avons dénoncé avec force cette incohérence lors du vote en conseil le 30 avril 2010. Une modification de ce Plan de Prévention des Risques a été approuvée en conseil le 17 septembre 2010 sur le seul secteur des Illettes, malgré notre opposition, pour permettre de maintenir ce projet d'urbanisation en toute conformité. Est-ce la main de Dieu qui aurait guidé le stylo du Préfet pour une modification si rapide ? Le secteur n'en reste pas moins exposé à un aléa moyen et l'urbanisation sous réserve de prescriptions. Nous pensons donc qu'il serait préférable de densifier l'urbanisation sur d'autres secteurs. De plus, un tel projet d'urbanisation doit nécessairement s'accompagner d'équipements publics (Ecoles, loisirs, culture, sport,...). Rien n'est prévu, pour de pures raisons

idéologiques. En réunion publique, Le Maire a invité les ancileviens à se tourner vers la future et proche école annécienne de Vallin-Fier, dans une conception toute personnelle de la notion d'intercommunalité. C'est proprement scandaleux à nos yeux. Ce futur quartier, conformément au contenu de la loi SRU qui a institué les PLU, doit intégrer la notion de mixité sociale, mais aussi de fonctions, pour proposer emplois, services et commerces de proximité.

Bien d'autres points pourraient être évoqués et nous tenons à disposition de ceux qui le souhaitent les éléments critiques dont nous disposons. Le groupe « Valeurs et Gouvernance » a aussi pleinement confiance en l'esprit critique de nos concitoyens sur les questions d'urbanisme et ne doute pas de la pertinence des points qui seront évoqués dans l'intérêt général notamment.

Ancileviens, faites valoir votre intelligence collective.

CONTACT PRESSE :

Jean-Jacques PASQUIER

Tel 06.84.98.25.85

Courriel : [jjpasquier@free.fr](mailto:jjpasquier@free.fr)

<http://www.gouvernanceancilevienne.com>